

## ÉDITORIAL

Dix ans après un numéro consacré à l'image, *Recherches* s'intéresse plus particulièrement à l'image cinématographique. La revue aurait-elle intégré le cinéma comme un objet disciplinaire propre au français, suivant ainsi la tendance institutionnelle de ces dix dernières années ? On imagine aisément qu'il n'en est rien et que cet objet d'enseignement n'est pas ici posé d'emblée comme légitime dans les classes de français : la question didactique du statut du cinéma (discipline afférente ou à part entière ?) est incontournable. Néanmoins, le cinéma est entré dans les classes de français. Qu'on y analyse des films ou que l'on parte de ceux-ci pour faire du français, dans les deux cas, les pratiques méritent d'être prises en considération.

Faire travailler les élèves sur une œuvre cinématographique amène cependant à se départir d'un certain nombre d'illusions. La première est paradoxale. Elle consisterait à penser que l'enfant – étant depuis tout petit entouré d'images (notamment télévisuelles) – serait plus à même de décoder l'image et d'accéder aux films. Or le cinéma est un art exigeant, pas forcément facile d'accès, et les œuvres proposées en classe ne correspondent pas nécessairement à ce que les élèves ont l'habitude de regarder. Il n'y a pas plus d'égalité culturelle face au cinéma que face à l'écrit. Par ailleurs, l'œuvre cinématographique s'avère bien plus complexe qu'il n'y paraît pour les élèves. En raison notamment de sa temporalité, de son rythme, du décalage entre le son, la voix et l'image, des ellipses... tout ce qui nécessite de saisir l'implicite pour comprendre le sens. Le mécanisme de décodage ne va pas de soi. Cela ne signifie pas pour autant qu'il faille abandonner le cinéma dans les classes mais cela peut notamment permettre d'expliquer, par exemple, que la place de l'album et de l'image fixe soit prépondérante dans le premier degré. On peut d'ailleurs parier que le travail sur l'implicite – comme lors de l'observation d'une transposition texte/image – permet aussi à l'élève de se construire des compétences qu'il pourra éventuellement transférer au cinéma quand il sera prêt.

Cette hypothèse amène à remettre en question une deuxième illusion : on ne « lit » pas une image comme on lit un texte, et la « lecture » en matière d'image n'est que métaphorique. Bien sûr, dans les deux cas, est donné à lire /à voir et à entendre un récit fictionnel (... encore que le cinéma ne se réduise pas à la fiction).

Mais le code est différent et l'analyse du langage cinématographique n'est pas forcément, pour l'analyse de texte, une aide aussi directe qu'on pourrait le croire. Ainsi, le point de vue d'un personnage dans un texte se repère par des indices textuels qui ne sont pas ceux de l'image et la comparaison avec le cinéma risque de n'être guère opérante et de rester lettre/image morte, tant les manifestations de ces points de vue sont différentes. Sans doute convient-il plutôt de la penser en terme de confrontation : s'il y a des aspects identiques (à chercher plutôt du côté de la réceptivité de l'œuvre, des émotions qu'elle peut – ou non – procurer...), il y a aussi des approches, des techniques différentes. Ce travail de confrontation peut alors aider l'élève à se construire des concepts.

En ce sens, les dispositifs d'apprentissage amènent l'élève à se départir lui-même d'un rapport à l'image qui irait de soi et à se construire des clefs pour un regard plus éclairé sur l'image comme sur le texte. Pour peu qu'on parvienne à lui faire accepter de démonter les rouages de ce qui crée l'illusion... L'objectif pour l'enseignant devient de faire du film un objet d'analyse et d'amener l'élève à comprendre ce qui crée l'émotion, ce qui fait sens dans la composition, les plans, les sons, le montage, les couleurs... mais aussi tout ce qui entoure le film (la bande-annonce, l'affiche...) On s'aperçoit alors que la mise en œuvre de ces dispositifs d'apprentissage n'est pas si éloignée de celle de l'approche des textes – même s'il peut sembler plus ardu de travailler sur un objet moins aisément manipulable *a priori* que le texte. Les écueils sont aussi les mêmes : il ne s'agit pas d'envisager une parole magistrale qui donnerait à voir les procédés propres au cinéma, sans amener l'élève à réfléchir par lui-même ; il ne s'agit pas non plus de s'en tenir à une approche techniciste qui oublierait le principe de plaisir.

Reste que les professeurs de français, malgré l'épreuve de cinéma à certains concours, ne sont pas formés pour enseigner le cinéma. Sauf s'ils ont fait une certification, comme on peut faire une certification en théâtre pour initier les élèves à la mise en scène. Et s'ils font entrer un réalisateur dans leur classe, cette présence oriente différemment l'approche de l'objet à enseigner. Mais, le plus souvent autodidactes, profitant ici ou là de la formation continue, ils se lancent tout de même, seuls, dans l'aventure. Parce qu'ils n'ont pas vraiment le choix lorsque la « discipline » cinéma entre dans leur matière par le biais des programmes, comme c'est le cas par exemple en Terminale L. Parce qu'il existe des dispositifs pour faire accéder les élèves à la culture cinématographique – rôle autrefois dévolu aux ciné-clubs – et qu'ils y voient l'occasion de permettre à chacun de travailler cet autre langage. Parce qu'aussi – et surtout – c'est un support pédagogique qui leur permet de travailler des notions disciplinaires : réfléchir, comprendre, parler, écrire, argumenter, transposer, transcoder... Et lorsque le cinéma entre dans les classes de français, entre le cinéma/objet d'étude et le cinéma/support pédagogique, on est parfois bien en peine de dire lequel de ces deux usages prévaut.